



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# COMMUNIQUÉ DE LA FFF

Le Comité Exécutif de la FFF, réuni ce jeudi 9 mars, a reçu les conclusions de la commission missionnée par le Président par intérim, Philippe Diallo, pour dresser un constat sur la situation de l'Equipe de France Féminine, à la suite des différentes prises de position de plusieurs joueuses.

Composée de quatre membres du Comex (Laura Georges, Aline Riera, Jean-Michel Aulas et Marc Keller), cette commission a rendu ses conclusions et proposé ses recommandations. Les nombreuses auditions menées ont permis d'établir le constat d'une fracture très importante avec des joueuses cadres et mis en lumière un décalage avec les exigences du très haut niveau. Cette fracture a atteint un point de non-retour qui nuit aux intérêts de la sélection.

Si la FFF reconnaît l'implication et le sérieux de Corinne Diacre et son staff dans l'exercice de leur mission, il apparaît que les dysfonctionnements constatés semblent, dans ce contexte, irréversibles.

Au regard de ces éléments, il a été décidé de mettre un terme à la mission de Corinne Diacre à la tête de l'Equipe de France féminine.

Ce changement de sélectionneur s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle ambition globale menée par la FFF en faveur du développement du football féminin et des performances de l'Equipe de France, qui devra atteindre des objectifs élevés lors de la Coupe du Monde 2023 et les JO 2024.



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Philippe Diallo a demandé à la commission d'auditionner, dans les plus brefs délais, les candidats au poste de sélectionneur et de lui formuler ses recommandations.

Le Comex a par ailleurs constaté que la manière utilisée par les joueuses pour exprimer leurs critiques n'était plus acceptable dans l'avenir et compte proposer dans la gouvernance de l'Equipe de France féminine une mission complémentaire entre le Comex et le sélectionneur.

Paris, le 9 mars 2023